

## DIVISION DE LA SCOLARITE

### COMPTE RENDU DU C.E.V.U. DU 19 SEPTEMBRE 2001

Approuvé le 17 octobre 2001 à l'unanimité (23 voix)

#### ETAIENT PRESENTS :

Mmes - FERNANDEZ - JOCKIN - VIGIER -VERNAY  
MM. SOUM -- BUTTO - SOLEILHAVOUP -CALAS - KNIBIELHER - HIRIART-URRUTY - PERE - RIGAUD - LAURENS - PAUL - VIGNEAU.

#### ETAIENT REPRESENTES :

MM REY - ADJAJI - DELPOUS - RICORDEL - M le Directeur du SIMPPS, Mr le Directeur de l'IUT de Toulouse

#### ASSISTAIENT EGALLEMENT A LA SEANCE :

Mme DOUARD responsable de la Division de la Scolarité, MM les Directeurs des UFR MIG, PCA, SVT, LV, STAPS, Mr le Doyen de la faculté des sciences pharmaceutiques, , du département inter-UFR de DEUG, Mr le Directeur du SCD, Mr le responsable de la DVE.

#### ETAIT EXCUSEE

Mme HARAN

Mr SOUM souhaite une bonne rentrée à tous les conseillers et la bienvenue à Mr Patrick LAURENS, Maître de conférence à l'IUT, qui remplace Mr TOSCA.

Mr SOUM précise que le calendrier des réunions du CEVU jusqu'à la fin de l'année, a été diffusé ; les séances se tiendront le mercredi de manière à ce que le Conseil Scientifique puis le Conseil d'Administration puissent examiner les propositions du CEVU dans une chronologie correcte notamment vis à vis de la préparation du prochain contrat.

#### I - Rentrée 2001-2002 : premier bilan

- Mr SOUM précise que les premières tendances constatées pour cette rentrée portent seulement sur le premier cycle, les inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de DEUG étant pratiquement terminées et ajoute qu'un dossier statistique complet sur la rentrée 2001-2002 sera élaboré et distribué comme les autres années, après la clôture des inscriptions. Il donne ensuite la parole à Mme DOUARD qui rend compte du fonctionnement satisfaisant de la chaîne d'inscription et de la procédure de réinscriptions télématiques sensiblement étendue cette année ; toutefois, Mme DOUARD souligne un ralentissement des connexions en raison de très nombreux jurys non clôturés. A cet égard elle invite les directeurs d'UFR à faire saisir les résultats de la session de septembre le plus rapidement possible.

• Mr CARIOU fait ensuite un bilan en ce qui concerne les primo-entrants ; Mr CARIOU précise qu'il n'a pas encore de vision définitive, bien que la mention MIAS voit son effectif augmenter sensiblement en raison de l'attrait exercé par l'informatique. Par contre les inscriptions dans les mentions SM et SV paraissent en diminution respectivement de 12% et 20% à cette date. Au niveau des secondes années, les effectifs se stabilisent.

Mr CARIOU souhaite remercier publiquement tout le personnel du secrétariat du DEUG pour sa disponibilité et son efficacité face à la surcharge de travail due à la gestion cumulée du flux entrant et de la seconde session d'examens . Il remercie aussi les enseignants qui ont prêté leur concours à la semaine d'accueil des entrants dont il souligne le bon déroulement malgré l'éloignement des locaux (faculté de médecine), en soulignant la participation effective de la Présidence qui a présenté notre Université à tous les entrants.

• Mr SOUM rappelle les nouveaux diplômes mis en place en 2001-2002 : les DESS physique du bâtiment pour la performance énergétique et le confort, Technologies et méthodologie médicale, l'IUP EEA et les six nouvelles licences professionnelles.

• Le planning des salles a rencontré encore de nombreux problèmes cette rentrée bien que l'Université se soit dotée d'un logiciel de gestion des salles ; en effet celui-ci n'a pas pu être utilisé par manque de données, la totalité des salles disponibles étant mal maîtrisée. C'est pourquoi un inventaire exhaustif va être réalisé dès que la rentrée sera effectuée afin de permettre l'utilisation de ce logiciel pour l'organisation du second semestre.

• Les travaux de rénovation du bâtiment administratif central ont commencé. Ainsi le service accueil-communication-culture devrait être opérationnel dès la mi-octobre, le service du troisième cycle étant déjà installé.

Le chantier du E4 a débuté, le bâtiment serait livré en avril 2002.

• Le bilan du précédent contrat état-établissement et les grandes lignes de la politique de formation pour le prochain contrat quadriennal doivent être remis au Ministère le 28 février 2002. De ce fait, le Président va réunir dès octobre, les Directeurs des composantes, les chargés de mission et les animateurs de commissions, pour discuter de la méthodologie à mettre en œuvre pour son élaboration.

• Les demandes d'habilitation de licences professionnelles ont été diffusées aux directeurs d'UFR ; elles seront examinées par le prochain CEVU pour être transmises au Ministère pour le 15 novembre.

• Mr CARIOU expose l'émergence d'un problème dans l'enseignement de l'UMTU de la mention MIAS, dont l'organisation et l'application sont différentes de la méthodologie votée. Mr SALAMERO, président du département inter-UFR de Deug, souhaite qu'une réunion de concertation puisse apporter des solutions avant de solliciter l'intervention du Président.

• Mme VERNAY exprime son mécontentement en ce qui concerne le déroulement des inscriptions pédagogiques dont elle stigmatise la complexité de

fonctionnement. Par ailleurs elle regrette v  h  ementement le manque de communication entre les services du DEUG.

## **II – Politique des postes d'enseignement**

• Mr SOUM rappelle la proc  dure de gestion pr  visionnelle des besoins en enseignants et en enseignants-chercheurs d  finie l'an pass  . Elle comporte deux phases : le CEVU doit, en premier lieu, proposer des indicateurs d'activit   p  dagogique et ´tablir un classement des priorit  s en enseignement ; il doit ensuite examiner les propositions des UFR.

Mr SOUM rappelle les orientations politiques du Minist  re qui ont ´t   transmises aux directeurs d'UFR et demande ´ Mr BUTTO de commenter le dossier remis en s  ance et intitul   « Les indicateurs fournis par le Comit   de pilotage ». Ce document est le fruit d'un an de travail sur les charges th  oriques et a ´t   valid   par les composantes. Mr AUNEAU affirme que si ces chiffres sont globalement indiscutables par UFR le probl  me est celui de leur exploitation par rapport aux sections CNU, ce que les directeurs des composantes approuvent. Mr DERAMOND ajoute que dans chaque section du CNU il est n  cessaire de tenir compte aussi de la sp  cificit   de sa composante.

• Mr SOUM indique ensuite le classement des postes vacants en deux cat  gories, donn   par le Conseil Scientifique :

- postes dont l'activit   scientifique a ´t   jug  e correcte et laiss  s ´ la gestion des composantes,
- postes mis ´ la disposition de l'Universit  , susceptibles d'  tre red  ploy  s car non suffisamment productifs en recherche ces quelques derni  res ann  es. C'est sur ces postes que le CEVU doit se prononcer au vu des charges d'enseignement ´ satisfaire.

• Mr BUTTO fait remarquer que globalement toutes les composantes ´ l'exception de la Pharmacie sont d  ficitaires . Il indique donc :

- qu'il est difficile de proposer des red  ploiements inter UFR puisque les deux postes vacants en Pharmacie par d  cision du CS, restent dans cette composante compte tenu des activit  s de recherche ´ satisfaire.
- que l'on doit surtout veiller et ce, dans un premier temps, ´ des red  ploiements ´ l'int  rieur de chaque UFR pour combler les d  ficits en accord avec les charges d'enseignement, dans chaque section du CNU.

• Les composantes MIG, PCA, SVT, LV, STAPS, Pharmacie , l'IUT ainsi que le SCUAPS pr  sentent successivement leurs propositions de mani  re tr  s pr  cise et tr  s argument  e. Elles donnent lieu ´ un long ´change de vues. Toutes les propositions expos  es allant dans le sens :

- d'un r  équilibrage en interne (MIG, PCA, SVT, IUT) ou
- d'un red  ploiement vers l'IUT tr  s d  ficitaire (proposition ´ emanant de PCA),

le tout en accord avec les indicateurs du dossier pr  par   par le CEVU, elles reçoivent un avis favorable par 17 voix pour et 1 abstention.

### **III – Formations**

#### **\* Demande d'habilitation du certificat « Environnement et santé » de la MSBM.**

Mr le Doyen COURRIERE présente ce certificat de maîtrise qui permet aux étudiants de santé, d'obtenir un niveau d'enseignement de second cycle reconnu. Après la présentation du fonctionnement et des contenus de ce certificat, les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (13 voix).

#### **\* Demandes d'ouverture de départements d'IUT « Hygiène-Sécurité-Environnement » à Auch, et « Génie de l'emballage et du conditionnement » à Castres.**

Mme PRADIN, directrice adjointe de l'IUT, présente ces demandes d'ouverture qui se situent dans le cadre du contrat état-établissement 1999-2002 ; en effet l'Université avait prévu l'ouverture de trois départements : l'un à Tarbes (Sérécom ouvert à la rentrée 2001), l'autre à Auch et le troisième à Castres. Cette politique d'aménagement du territoire permet aux sites délocalisés d'accueillir des spécialités n'existant pas actuellement dans la région Midi-Pyrénées.

\*Mr SOUM met au vote ces deux demandes qui reçoivent un avis favorable à l'unanimité (13 voix).

### **IV – Examen des propositions de la commission ad'hoc pour le baptême des salles et amphithéâtres.**

Mr SOUM remarque le départ massif de la plupart des conseillers après la discussion sur les postes d'enseignement et après la pause. Regrettant cette attitude quelque peu individualiste, il propose le report de ce point au prochain CEVU, en début de séance, lorsqu'une majorité de conseillers sera en mesure de considérer l'excellent travail effectué par la Commission animée par Mr HIRIART-URRUTY. Avec son accord, cette proposition est acceptée.

### **V- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 juin.**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité (13 voix).

La séance est levée à 18 heures.